



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 28 mars 2023]

Date de la convocation

22 mars 2023

Date de mise en ligne

30 mars 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, : Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Martine MOSTARDI,

Absents : Dominique BOYER

N° 043/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Affectation des résultats 2022 - Budget location locaux

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les résultats 2022 du Budget Location Locaux

Section d'investissement

Résultat reporté	-1 607 004,97
Résultat de l'exercice	-84 286,55
Résultat cumulé	-1 691 291,52
Restes à réaliser (dépenses)	69 964,34
Restes à réaliser (recettes)	0,00
Besoin de financement	1 761 255,86

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice	237 485,12
------------------------	-------------------

Il est proposé au Conseil Municipal, conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivité Territoriales, d'affecter les résultats 2022 de la manière suivante :

Déficit d'investissement reporté :	1 691 291,52
Compte 001 (Dépenses invest BP 2023)	
Couverture du besoin de financement	237 485,12
Compte 1068 (Recettes invest BP 2023)	

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'affectation des résultats 2022 telle que présentée ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath it.

Fait à Gaillac le 29 mars 2023